

ECOLE MATERNELLE DE VAGNEY

COMPTE-RENDU DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE DU 3 FEVRIER 2017

Etaient présents :

Mme Robert adjoint aux affaires scolaires
Mme Lerousseau DDEN

Mme Gasser
M. Skotarek
Mme Richard
M. Didier parents délégués

Mme Béguinet
Mme Méazza
Mme Madre enseignantes

Etait excusée Mme Kratz IEN
 Mme Bontemps enseignante

Ordre du jour : 1) La vie de l'école
 2) La coopérative scolaire
 3) questions diverses

1) vie de l'école :

le 17/10/2016 : Mme Vaxelaire présente un raconte-tapis « la soupe aux cailloux »

le 18/10/2016 : séance cinéma à Vagney , « Monsieur bout de bois »

le 15/11/2016 : exercice de sécurité (incendie)

le 6 /12/2016 : visite de Saint-Nicolas et ses ânes

le 16/12/2016 : goûter de Noël (brioche + chocolat chaud)

janvier 2017 : galettes dans chaque classe + lecture par une maman du conte « Roule Galette » en russe dans la classe des petits et moyens.

le 22/11/2016 : accueil à la médiathèque pour la classe de Mmes Méazza et Gigant

le 27/01/2017 : accueil à la médiathèque pour la classe de Mme Béguinet

A venir

le 10/02/2017 : spectacle à l'école de la compagnie Poil à Gratter « la boîte aux lettres » coût total : 430 euros

la classe de Mme Béguinet participe à un concours d'écriture d'histoire à partir d'une affiche, organisé par Zinc Grenadine.

Mme Faliguerho présentera son album « les contes de la baleine », aux enfants de grande section.

La classe de Mme Madre, dans le cadre de Zinc Grenadine également, en partenariat avec la médiathèque de Vagney, recevra une auteure : Mme Sandrine Beau ; elle présentera son métier, ses albums et répondra aux questions des enfants.

L'ensemble des classes participera à l'exposition sur le thème du « Voyage », à la médiathèque du 17 mai au 13 juin 2017.

Les enfants de moyenne section ont été vus par la puéricultrice PMI pour un bilan de

l'audition, du langage et du développement psychomoteur. Le médecin PMI pourra proposer par la suite un RDV aux parents afin de donner les résultats du bilan, faire un examen complet ou aborder les difficultés éventuelles de l'enfant. Sinon, la puéricultrice reste à la disposition des parents pour donner les résultats du bilan.

- 2) Coopérative scolaire : L'argent des adhésions (10 euros par an par enfant), la subvention de la mairie (813 euros) et les ventes faites toute l'année (billets OCCE, photos de classes) alimentent la coopérative ainsi que la vente de chocolats (744 euros) et de calendriers (477 euros).
- 3) Questions diverses : Mme Gasser tenait à signaler que certains parents fument dans l'enceinte de l'école. Nous rappelons que ceci est interdit par le règlement de l'école. D'autre part, il serait souhaitable que les fumeurs ne jettent pas leurs mégots dans la cour ou aux abords de l'école par soucis de propreté et d'hygiène.

Mme Richard se fait porte-parole des parents de la classe des petits. Ils auraient souhaité plus d'informations sur les remplacements de Mme Bontemps. Mme Madre répond que Mme Bontemps est en congé de maladie, d'une durée de 15 jours au départ et qui s'est malheureusement prolongé. Un mot dans le cahier de liaison sera mis afin de présenter la remplaçante.

La question du sable dans la cour est de nouveau posée. Un projet de réaménagement de la cour est à l'étude et prendra en compte ce problème d'hygiène et de propreté.

M. Skotarek demande s'il est prévu de faire des photos de classe.

Le jeudi 23 mars 2017 le photographe M. Gérard sera à l'école pour des photos de classe et des photos individuelles que nous vous proposerons à la vente comme l'an passé.

M. Skotarek demande ce qu'il en est pour la sieste.

« Les enfants de moyenne section ne font plus de sieste alors que certains en auraient encore besoin ». Les enseignantes répondent que la sieste n'est pas au programme de la moyenne section. On y parle uniquement d'un temps de repos. De plus, l'école n'a pas assez de lits, pas assez d'espace pour coucher tous les moyens dans de bonnes conditions. On le fait au cours de la première période tant que tous les petits ne viennent pas l'après-midi afin de permettre aux plus jeunes de se reposer mais dès le mois de novembre, les moyens restent dans leur classe l'après-midi. Un temps de relaxation est prévu au début des longs après-midi.

Les enfants de grande section iront à la piscine les mardis en fin de matinée, du 3 mai au 30 juin. Les personnes qui souhaitent accompagner se feront connaître auprès des maîtresses et devront passer une petite formation d'une demi-journée.

Les enseignantes présentent le cahier de progrès qui a été élaboré en cohérence avec les nouveaux programmes de 2015, dans un souci d'évaluation positive et de valorisation des progrès, il utilise un système de tampon-dateur apposé sur la marche validée.

La séance est levée à 18h45.

La secrétaire de séance :

La directrice :